

PROCÈS VERBAL

C'est avec plaisir que vous êtes conviées à l'assemblée générale des parents de l'école Saint-Joseph pour élire les représentants qui siégeront au conseil d'établissement (C.É.). C'est pour chacun d'entre vous une occasion de prendre contact avec la vie scolaire de vos enfants et peut-être de vous impliquer sur l'un des comités.

Date : Le jeudi 19 septembre 2024

Heure : 19 h 30

Lieu : Service de garde

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 32.

2. Nomination d'un président d'assemblée

Madame Marie-Pier Allard est élue à l'unanimité.

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Madame Jessica Lemieux est élue à l'unanimité.

4. Mot de la direction

Madame Stéphanie Beauvais informe les parents du nouvel affichage dans l'école. Elle parle aussi de l'organisation scolaire pour 2024-2025. Nous avons tous nos enseignants, mais nous n'avons pas d'orthopédagogue avant janvier 2025. Pour le moment, nous avons quatre enseignants ressources pour remplacer en orthopédagogie. Elle fait état des objectifs au projet éducatif.

5. Mot de la présidente

Madame Marie-Pier Allard informe qu'elle a fait 4 ans au CÉ et 3 ans en présidence.

6. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Annabelle Dignard, appuyé par Madame Cindy Dallaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 14 septembre 2023

Une coquille est corrigée : « Madame » au lieu de « Monsieur Pilon ».

L'adoption du procès-verbal corrigé est proposée par Monsieur Simon-Dominique Pelissier, appuyé par Madame Martine Petit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Explications sur la composition et les fonctions des différents comités liés à l'école :

8.1 Conseil d'établissement (CÉ)

Madame Allard explique ce qu'est le CÉ.

8.2 Comité de parents (CP)

Madame Allard lit l'explication du CP aux parents.

Madame Beauvais donne des exemples de sujets qui seront discutés au CP.

8.3 Mandat de l'organisme de participation des parents (OPP)

Mme Allard explique aux parents que l'OPP est un groupe de parents qui s'impliquent dans l'école que ce soit pour de l'aide en classe, des activités, des levées de fonds (activités, dépenses pour l'école, etc.) ou même pour décorer l'école pour des fêtes ou évènements spéciaux.

9. Élection au conseil d'établissement

9.1 Nomination d'un président d'élection

Madame Marie-Pier Allard se propose comme présidente d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Procédure de mises en candidature au conseil d'établissement

Madame Allard demande aux parents s'il y a des intéressées pour se présenter comme parents au CÉ.

9.3 Élection des parents au CÉ (4 postes : 3 mandats de 2 ans, 1 mandat d'un an) + 2 substituts

4 parents soumettent leur candidature. Aucune élection.

Les 4 postes ont été pourvus par Madame Estil-Lamy (2 ans), Madame Lacombe (2 ans), Madame Diouf (2 ans), Madame Salazar (1 an).

Pour les deux parents substitués, nous avons Madame Dandjinou ainsi que Mme Gruffy

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Élection au comité de parents

10.1 Élection du représentant et son substitut au comité de parents

Madame Diouf propose Mme Brunelle pour être la représentante au comité de parent et Madame Estil-Lamy sera substitut au comité de parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents (OPP)

Madame Beauvais explique le rôle de l'OPP. Elle demande aux parents si certains d'entre eux sont intéressés à s'impliquer dans l'OPP. Il est convenu que les parents manifesteront leur intérêt par la page Facebook de l'OPP.

La formation d'un OPP est proposée par Madame Dallaire, appuyé Mme Salazar.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 22

Madame Stéphanie Beauvais
Directrice

Madame Mélanie Brunelle
Présidente de l'AGA 2025